
COMBRET - CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2022

Le conseil municipal s'est réuni le 18 juillet dernier, avec à l'ordre du jour différentes délibérations :

Une délibération pour une subvention exceptionnelle de 150 € à l'association « Les cavaliers de la Vallée du Rance » pour la participation d'Anthony Rouquette aux championnats du monde de « PONY-GAMES ». Cette subvention a pour but de participer aux frais afférents à ce championnat de très haut niveau.

Dans le cadre du projet de rénovation de 3 appartements aux anciens logements communaux rue du Serre (logement dit des instituteurs), une délibération a été votée concernant le choix d'un bureau de contrôles pour le contrôle technique et pour remplir la mission de sécurité protection de la santé (S.P.S) qui ne sont pas assurées par le cabinet d'architectes ROUQUETTE - VIDAL (maître d'œuvre pour ce projet), ainsi que la réalisation d'un diagnostic amiante avant travaux obligatoire.

Après analyse des offres reçues, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- confie la mission de Sécurité et Protection de la Santé au bureau de contrôle VERITAS à Onet-le-Chateau pour un montant H.T de 3.780 €
- confie la mission de contrôle technique au bureau de contrôle APAVE, à RODEZ pour un montant H.T de 5.715 €, avec l'attestation réglementaire handicapés après travaux de 250 €
- confie le diagnostic amiante avant travaux à SARL 2D EXPERTISES (Franchisé ASE) à SAINT AFFRIQUE pour un montant HT de 965 €.

En questions diverses :

Un point sur les travaux d'aménagement d'espaces publics et mise en sécurité est fait. Les travaux sont quasiment terminés. Il reste la réalisation d'un bicouche sur la ruelle et la table d'orientation, installer la table d'orientation et réaliser les enduits sur les murs intérieurs de la terrasse.

Monsieur le maire rappelle que Romain CHAUCHARD effectue l'accueil au point info tourisme. Monsieur DARDIE Frédéric a réalisé des panneaux bois pour la signalétique.

Il est proposé pour l'année prochaine de mettre en valeur le four à pain situé rue du Serre.

Des panneaux indiquant les marchés de pays vont être réalisés et installés au carrefour du petit St Jean, de Cayzac et de Montfranc.

La traditionnelle fin de journée débroussaillage n'aura pas lieu cette année au vu des conditions climatiques exceptionnelles.

Enfin, un point est fait sur le calendrier des animations estivales.